



Président d'honneur du CIO

Membres du CIO

Membres honoraires du CIO

Présidents des Comités Nationaux  
Olympiques

Présidents des Fédérations  
Internationales

### **Direction générale**

Réf. CDK/MAS/traduction  
Par courriel

Lausanne, le 23 février 2017

Chers tous,

Le CIO et le Mouvement olympique ont récemment pris un certain nombre de mesures et d'initiatives pour protéger les athlètes intègres et contribuer à la réforme du système antidopage. Étant donné les discussions parfois confuses au sein de l'opinion publique, je souhaiterais vous livrer un état de la situation actuelle.

Tout d'abord, des mesures fermes sont prises par rapport aux conclusions du rapport McLaren sur le dopage et la manipulation en Russie, conclusions qui ont porté atteinte à la crédibilité et à l'intégrité du sport. À cet égard, le CIO a constitué en juillet 2016 deux commissions : l'une placée sous la présidence du membre du CIO Denis Oswald; et l'autre placée sous la présidence de l'ancien président de la Confédération suisse, Samuel Schmid. Ces deux commissions ont commencé à travailler l'an passé, avant même la publication du rapport complet et final de M. Richard McLaren en décembre dernier.

La commission Oswald examine les preuves concernant certains athlètes russes en particulier et leur entourage qui pourraient avoir commis une infraction aux règles antidopage lors des Jeux Olympiques d'hiver de Sotchi 2014. Dans une optique préventive, le CIO a déjà entamé des procédures disciplinaires à l'encontre de 28 athlètes olympiques russes. Tous les autres athlètes mentionnés dans le rapport McLaren qui n'ont pas pris part aux Jeux Olympiques d'hiver relèvent naturellement de l'autorité exclusive des Fédérations Internationales (FI). Le CIO apprécie grandement le travail des FI par rapport à ces cas, pour lesquels nous n'avons pas d'informations ni l'autorité nécessaire pour entamer une procédure.

Le travail de la commission Oswald et des FI n'est pas facile dans la mesure où le rapport McLaren stipule clairement : "La personne indépendante n'est pas une autorité chargée de la gestion des résultats au sens du Code mondial antidopage (Code version 2015) et n'a donc pas le pouvoir d'établir des cas d'infraction aux règles antidopage à l'encontre d'athlètes particuliers."

C'est maintenant à la commission Oswald que revient la tâche plus complète d'établir toutes les preuves appropriées. En conséquence, la commission doit aller plus loin que le mandat de M. McLaren. La commission :

- considérera les échantillons de TOUS les participants russes aux Jeux Olympiques d'hiver de Sotchi 2014;
- ré-analysera tous les échantillons pour détecter d'éventuelles anomalies. Le CIO a d'ores et déjà lancé les analyses criminalistiques des échantillons des 28 athlètes russes ayant participé aux Jeux Olympiques d'hiver de 2014 à Sotchi et lors desquels le rapport McLaren indique qu'il y a des preuves de manipulation;
- passera au crible tous les échantillons d'athlètes russes des Jeux Olympiques de 2008, 2010 et 2012. Le programme de ré analyse des échantillons conservés ont jusqu'à présent abouti à des sanctions à l'encontre de 18 athlètes russes pour Beijing 2008 et de 20 athlètes russes pour Londres 2012. Dans de nombreux cas, des médailles ont été retirées.

La commission Schmid, qui doit étudier les graves allégations quant à l'éventuelle manipulation systématique des échantillons, poursuit également son travail. La complexité de la tâche de la commission Schmid est considérable. En effet, dans son premier rapport intérimaire, M. McLaren évoque un "système soutenu par l'État" tandis que dans son rapport final publié en décembre, il fait état d'une "conspiration institutionnelle."

- La commission devra maintenant examiner ce que signifie ce changement et quels individus, organisations ou autorités gouvernementales ont pu être impliquées.
- La commission s'est déjà réunie à plusieurs reprises et offrira en temps voulu à toutes les personnes impliquées la possibilité d'être entendues.

Les deux commissions continueront de coopérer étroitement avec M. McLaren, l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) et les Fédérations Internationales. Il est extrêmement difficile d'établir des preuves acceptables comme certaines FI l'ont déjà expérimenté; en effet, dans certains cas elles ont dû lever des suspensions provisoires ou n'ont pas pu – tout du moins à ce stade – entamer des procédures disciplinaires par manque de preuves cohérentes.

Dans ce contexte, l'AMA a écrit à toutes les FI des sports olympiques d'hiver afin de "[les] informer de certaines divergences ou de certains points controversés relevés depuis la publication du rapport." (Lettre de l'AMA, 19 janvier 2017).

Lors de la récente réunion (21 février) tenue par l'AMA à Lausanne pour "prêter assistance aux FI sur la manière d'analyser et d'interpréter les preuves", il a été admis par l'AMA que dans bon nombre de cas, les preuves fournies n'étaient peut-être pas suffisantes pour faire aboutir un cas. L'AMA a demandé aux FI de prendre contact directement avec l'équipe de la personne indépendante pour tenter d'obtenir de nouveaux éléments. L'AMA a également expliqué que les traductions utilisées par l'équipe de la personne indépendante n'étaient pas correctes et qu'elle attendait des traductions officielles de certains textes.

Pour toutes ces raisons, ce processus prendra évidemment du temps mais je peux vous assurer que nous sommes toujours déterminés à régler ces cas aussi rapidement que possible. Nous voulons protéger les athlètes intègres et garantir des conditions de compétition équitables. Il apparaît déjà de manière évidente, au vu des recours déposés contre les décisions de suspension provisoire prises par des Fédérations Internationales,

que la décision du CIO fera l'objet d'une vive contestation juridique qu'il nous faudra affronter.

Dans l'intervalle, le CIO encourage l'AMA et la Russie à rétablir des institutions antidopage conformes sur sol russe. Nous avons demandé que dans la période nous séparant des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018, tout athlète russe admissible soit soumis à des contrôles de dopage selon des critères plus sévères que pour les athlètes d'autres pays. Le CIO travaille avec l'AMA pour faire en sorte que les contrôles préalables aux Jeux sur tous les athlètes soient effectués de manière efficace à l'aide des renseignements appropriés obtenus par l'intermédiaire du "groupe d'intervention de l'AMA avant les Jeux" financé par le CIO.

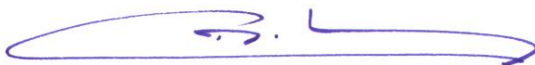
Le CIO poursuit en outre la réforme du système de l'AMA, soutenue par la Session du CIO, la commission exécutive du CIO et le Sommet olympique.

Nous nous efforçons d'établir une entité indépendante chargée d'effectuer les contrôles – indépendante des organisations sportives et des intérêts nationaux. De récentes décisions prises par des organisations nationales antidopage concernant des athlètes de même nationalité démontrent l'importance que cet organe soit indépendant des intérêts nationaux. C'est aussi une raison pour laquelle les sanctions doivent être déléguées au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) comme le CIO a procédé avec succès aux Jeux Olympiques de Rio 2016.

Le CIO participe en outre au groupe de travail de l'AMA sur la bonne gouvernance. Le CIO y a fait des propositions sur l'obligation de rendre des comptes, pour plus de transparence et de diversité. Nos représentants seront guidés par les propositions adoptées par la commission exécutive du CIO et le Sommet olympique.

Nous continuerons à vous tenir informés et je tiens à vous remercier de votre soutien constant. Comme toujours, je me réjouis de notre prochaine réunion.

Dans l'intervalle, je vous prie de recevoir mes meilleures salutations.



Christophe De Kepper  
Directeur général